

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413315129

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SABINE BERNASCONI**

OBJET : Adhésions et cotisations du Département à divers organismes culturels.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Chaque année, le Conseil départemental adhère à divers organismes culturels dans l'optique de :

- participer à des réseaux professionnels et favoriser la mise en place de réseaux culturels intégrant élus et personnels issus des collectivités territoriales,
- prendre part à une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales,
- favoriser un dialogue et une réflexion commune avec les acteurs culturels,
- valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux.

L'objectif est de bénéficier d'outils fédérateurs et de développement d'un réseau de compétences et d'échanges, en lien avec les aspects scientifiques proposés par les établissements culturels départementaux.

Ce rapport concerne les cotisations et adhésions du Musée départemental Arles antique.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL